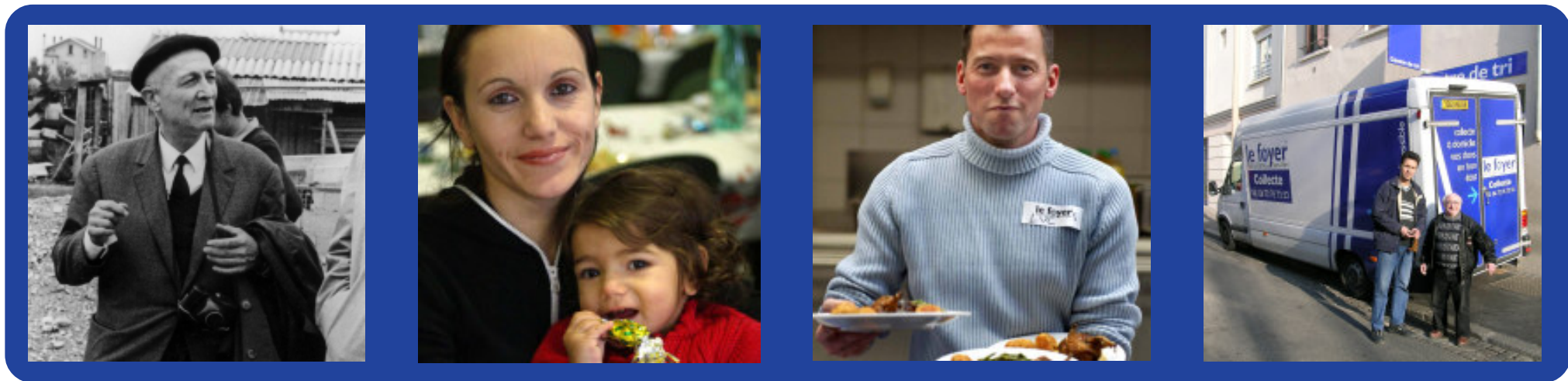




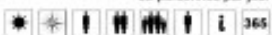
# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007



**Villefranche Montmartin**  
95, rue du stade Montmartin - 69400 GLEIZE  
■ Hébergement d'urgence  
24 places



**Accueil La Main Tendue**  
317, rue Dechavanne - 69400 Villefranche  
■ Accueil de Jour  
50 personnes par jour



**Recyclerie**  
52, av. Apollinaire - 69009 Lyon  
■ Atelier d'insertion  
1 poste



**Accueil Saint-Vincent**  
10, rue Bellière - 69005 Lyon  
■ Accueil de Jour  
90 personnes par jour



**Résidence le Bordeaux**  
1, rue du Belier - 69002 Lyon

■ Hébergement d'insertion  
• Action Familles  
100 places  
• Foyer Eugène Pons  
25 places (jeunes de 18 à 28 ans)  
• Unité Belier  
15 places



**Pôle Familles**  
1, rue du Belier - 69002 Lyon

■ Accompagnement  
150 familles suivies



**Gymnase Clémenceau**  
65, rue Bachelard - 69007 Lyon  
■ Hébergement d'urgence  
Sur réquisition du Préfet  
100 places



**Le 122**  
122, rue de Gerland - 69007 Lyon

■ Hébergement d'urgence  
15 places  
■ Hébergement d'insertion  
25 places



**Service Insertion**  
65, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Accompagnement  
et insertion par l'activité  
170 personnes suivies



**Foyer Eugène Pons**  
65, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion  
85 personnes suivies  
(jeunes de 18 à 28 ans)



**Atelier Transport**  
65, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion  
10 postes



**Auberge des familles**  
51, rue Roger Salengro - 69200 Vénissieux

■ Hébergement d'urgence  
36 places  
■ Hébergement d'insertion  
12 places



**Atelier Tri textile**  
40, rue Saint-Jérôme - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion  
24 postes



**Atelier Tri objets**  
58, quai Gillet - 69004 Lyon

■ Atelier d'insertion  
7 postes



**Atelier Polyvalent**  
58, quai Gillet - 69004 Lyon

■ Atelier d'insertion  
9 postes



**Antenne Familles**  
8, bis rue Ferber - 69300 Caluire

■ Hébergement d'insertion  
50 places



**Résidence Catherine Pellerin**  
79, rue Eugène Pons - 69004 Lyon

■ Hébergement d'urgence  
25 places



**La Rencontre**  
2, rue Pelleter - 69004 Lyon

■ Accueil de Jour  
50 personnes par jour



■ Accompagnement  
169 personnes suivies

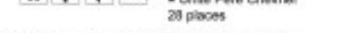


**Centre Gabriel Rosset**  
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon

■ Hébergement d'urgence  
148 places



■ Hébergement d'insertion  
• Unité Père Chevrier  
28 places



■ Accompagnement  
250 personnes suivies



■ Pôle d'Accompagnement Renforcé  
25 places



■ Santé  
• Libs de repos  
12 places



• Lieu d'hygiène  
1 271 soins



• Point Santé  
5 659 consultations



**Atelier Cuisine**

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon  
■ Atelier d'insertion  
10 postes



**Atelier Entretien**

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon  
■ Atelier d'insertion  
Nettoyage - buanderie - maintenance  
13 postes



**Résidence Le "85"**

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon  
■ Hébergement d'insertion  
20 places



**Résidence Les Hortensias**

68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon  
■ Hébergement d'insertion  
22 places



**Relais SOS**

66, rue Marius Berlet - 69008 Lyon  
■ Accueil de Jour  
120 personnes par jour



■ Accompagnement  
120 personnes suivies



**Antenne Familles**

2, rue des Saules - 36280 Villette d'Anthon  
■ Hébergement d'insertion  
60 places



**Capacités maximales :**

- Accueils de jour : 320 personnes
- Hébergement d'urgence : 362 places
- Hébergement d'insertion : 357 places

**Légende**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007

## **Sommaire**

### **Rapport Moral**

Pages 4 à 7

### **Rapport d'activité**

Pages 8 à 21

### **Rapport du trésorier**

Pages 22 et 23



# Rapport moral

**J'**ai l'honneur de vous présenter le rapport moral de votre Conseil d'administration au titre de l'année 2007.

*Il a pour objet de faire le point sur les activités en cours et prévues lors de notre Assemblée générale de l'an dernier et de vous proposer nos principaux projets pour 2008.*

*En conclusion, nous essaierons de définir les principales conditions nécessaires à la réussite de nos actions.*

**Benoît Viannay,**  
Président

bergement d'urgence dans l'attente d'une solution. Ainsi ont été créées des places de stabilisation et de C.H.R.S. ouvertes toute l'année, soit, pour le Foyer, respectivement 43 places et 25 places. De même, cette évolution nous a conduits à revoir l'organisation de la Veille Sociale Téléphonique, « le 115 », dont la gestion nous est confiée, et à embaucher du personnel supplémentaire.

Le P.A.R.S.A. améliore la condition de certaines personnes SDF, mais ne répond pas aux besoins de places en accueil d'urgence. Chaque jour, le 115 n'a pas toujours de solution à proposer à plusieurs dizaines de personnes dans le département du Rhône. Ainsi, le Foyer Notre-Dame des Sans Abri à lui seul représente près de 55 % des places d'urgence mises à disposition du 115.

*La capacité d'accueil d'urgence du Foyer est de 320 personnes.*

## En 2007

- Développement
- Reconnaissance
- Stratégie et plan d'actions

## L'année 2007 a été riche en réalisations

Nous pouvons résumer l'activité 2007 en 3 parties :

- Développement des activités existantes.
- Reconnaissance du Foyer et de ses actions auprès des plus démunis.
- Finalisation de notre stratégie et préparation du plan d'actions pour les années à venir.

### Développement des activités existantes

- **Le Plan d'Action Renforcé en faveur des Personnes Sans Abri (P.A.R.S.A.),** voté par le Parlement au printemps 2007, a pour objectif de permettre à toute personne SDF de demeurer dans une structure d'hé-



- **les 4 accueils de jour** de Lyon et Villefranche reçoivent 320 personnes quotidiennement, des hommes et femmes sans abri, des gens du quartier et d'anciens SDF qui ont trouvé un logement. Ces personnes

trouvent, chez nous, de la chaleur humaine, une écoute, parfois des repas, des soins,..

*L'accueil de jour est aussi le dernier rempart avant la chute à la rue. Pourtant, il n'est pas reconnu par le P.A.R.S.A. et ne fonctionne, le plus souvent, qu'avec des bénévoles et grâce à des dons.*

■ **La Résidence Le Bordeaux** est complètement rénovée depuis le printemps 2007. Elle accueille 26 familles avec enfants, les 25 jeunes du CHRS et 15 personnes vieillissantes, soit une capacité de 120 à 140 personnes. Les personnes hébergées à la Résidence Le Bordeaux n'ont pas vocation à y rester. Il nous faut donc trouver des solutions de logement, les solutions proposées (Antennes Familles, appartements de droit commun, ...) n'y répondent que très partiellement.

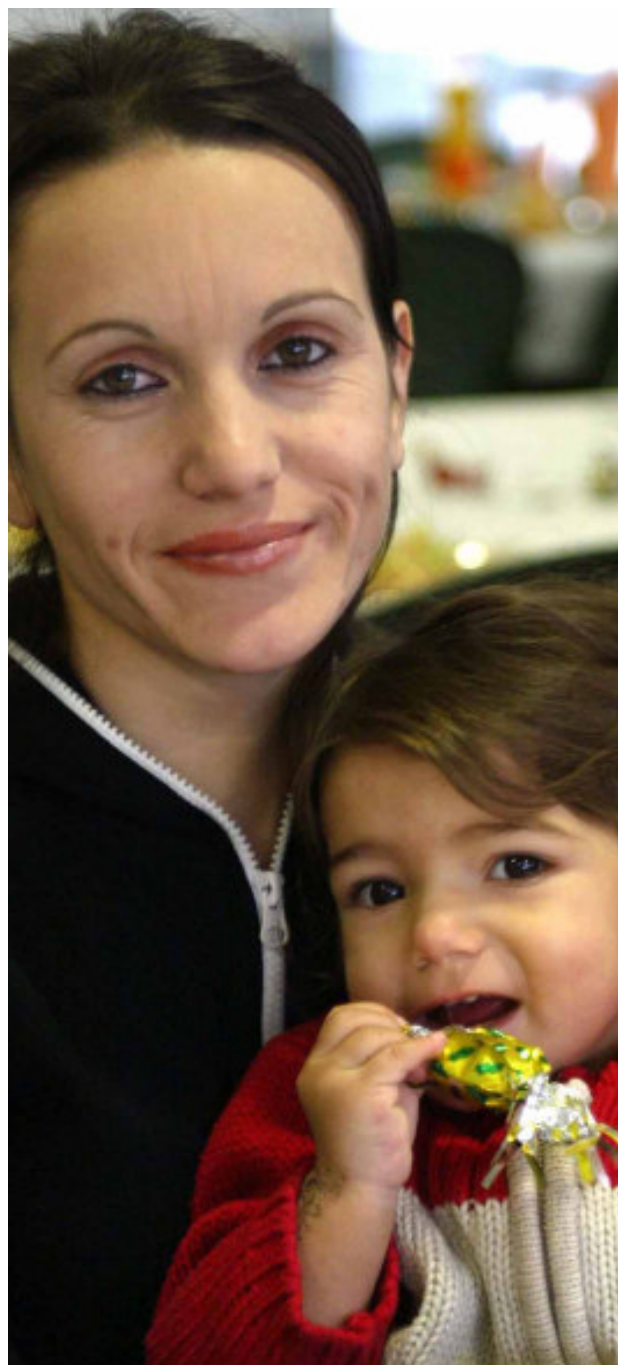
*Avec la résidence le Bordeaux, nos structures d'hébergement d'insertion peuvent accueillir jusqu'à 360 personnes.*

### Reconnaissance du Foyer et de ses actions auprès des plus démunis

Le devoir d'alerter la population sur les problèmes des Sans Abri fait partie des statuts et des missions du Foyer, comme l'a voulu Gabriel Rosset. Nous avons également le devoir de faire connaître nos actions auprès des plus démunis et ainsi de permettre la reconnaissance du Foyer, tant au niveau local que national.

Nous avons profité du regain d'intérêt pour les Sans Abri avec le P.A.R.S.A. et la loi DALO pour être mieux connus dans l'accompagnement des sans abri.

Ainsi nous avons reçu, au Foyer, Madame Christine Boutin, Ministre du Logement, le nouveau Préfet de



Région, Monsieur Jacques Gérard et le nouveau Préfet à l'Égalité des Chances, Monsieur Alain Régnier. Nous avons rencontré des élus de la Région, du Département et de la Ville de Lyon qui participent, avec l'État, au financement des actions du Foyer. De même, nous avons été reçus par les cabinets de Ministres pour leur présenter le Foyer.

A tous, nous avons exposé nos propositions basées sur nos 57 ans d'expérience, pour la conduite de toute action pour l'insertion du public SDF.

A plusieurs reprises nous avons présenté nos actions en cours et nos projets à la presse. Un colloque sur les accueils de jour a été organisé par le Foyer et a rassemblé plusieurs centaines de personnes.

*Ces actions et d'autres nous ont permis d'être mieux écoutés, voire reconnus.*

### Finalisation de notre stratégie et préparation du plan d'actions pour les années à venir

Depuis quelques années, le groupe dit « de Pradines » mène une réflexion sur l'actualisation de nos missions, de notre éthique et une redéfinition de notre stratégie, dans le respect de l'esprit du fondateur du Foyer Gabriel Rosset.

Cette réflexion a fait l'objet d'un document qui a été publié dans les derniers numéros de l'Arche pour le rendre accessible au plus grand nombre. Cette réflexion stratégique a conduit à la constitution de 8 groupes paritaires associant salariés et bénévoles, avec pour objet de proposer des plans d'action concernant la vie associative, les ressources, l'hébergement, l'accueil de jour, l'insertion, l'accueil des familles, la santé, les ressources du Foyer.

## En 2008

- Développement
- Reconnaissance
- Nouveaux projets

*Ces groupes se sont réunis au moins 3 fois et ont produit 89 propositions.*

*Votre Conseil d'administration choisira dans les prochains mois, celles qui conduiront notre action dans les années à venir.*

## L'année 2008 sera fertile en projets à mettre en œuvre

3 grands thèmes devraient conduire notre action en 2008 :

- poursuite de notre développement,
- reconnaissance du Foyer,
- mise en place de nouveaux projets.

### Poursuite de notre développement

■ **La mise en œuvre des préconisations du plan d'action** qui auront été adoptées par le Conseil d'administration, sera notre action prioritaire.

Elles concerneront tous les aspects de l'organisation et du fonctionnement du Foyer.

■ **L'amélioration des conditions d'accueil de nos passagers** sera effectuée avec la rénovation des immeubles Les Hortensias et Les Farges et le déménagement de l'accueil de jour le « Relais SOS ».

■ **Le transfert de l'atelier de tri textile** permettra d'accompagner l'augmentation de la collecte de vêtements qui s'élève à plus de 100t/mois.

### Reconnaissance du Foyer

Des retours positifs nous encouragent à poursuivre les actions entreprises ces derniers mois pour faire connaître aux décideurs politiques et associatifs au niveau local, et surtout national, nos propositions pour

l'amélioration de la condition des sans abri, en insistant sur le caractère préventif des actions à entreprendre.

*Nous sommes prêts à nous investir dans les groupes de travail qui seraient mis en place et dans la réalisation d'actions concrètes.*

A cet effet, nous pensons mettre en place un observatoire régional sur la condition des sans abri, avec des médecins, des travailleurs sociaux, des représentants de l'État et des Collectivités, des sociologues et des psychologues, ... Cet observatoire nous permettrait de mieux connaître l'évolution des besoins et des attentes de cette population et donc de mieux orienter nos actions pour l'avenir.

### Mise en place de nouveaux projets

■ **La recherche de nouveaux locaux sur la région lyonnaise** pour l'urgence et l'insertion de personnes isolées et de familles est de plus en plus nécessaire.

Nous disposons des financements, mais l'offre faite au Foyer est rare, voire inexistante aujourd'hui, alors que nous avons des projets importants.

■ **A Villefranche-sur-Saône**, nous sommes présents avec un accueil de jour « la Main Tendue » et un centre d'hébergement d'urgence pendant la période hivernale.

L'augmentation des besoins nous amène à repenser notre présence dans cette commune.

■ **La résidence Catherine Pellerin** devrait ouvrir en mai . Elle accueillera 25 de nos passagers les plus déstructurés, avec un hébergement, un accompagnement social et santé.

C'est un projet innovant qui, à ce jour, est entièrement financé par le Foyer. Nous entendons faire profiter d'autres structures des résultats de cette réalisation.

## Réussir pour les plus pauvres

Tous nos projets, toutes nos actions, ne peuvent se réaliser qu'avec les femmes et les hommes qui les conduisent et les finances qui les accompagnent.

### Les finances

Avec la mise en place du P.A.R.S.A. et l'accroissement des besoins, nos charges ont augmenté en 2007 de 27 %. Sur la même période, les subventions (État – Collectivités – Ville de Lyon) se sont accrues de 30 %, nos activités marchandes de 23 %, les dons restant stables. Grâce à une évolution maîtrisée de nos coûts et à des cessions d'actifs, notre situation financière est saine.

Le budget prévisionnel 2008 s'élève à près de 10 millions d'euros et nous devons trouver environ la moitié de son financement. Que nos généreux donateurs soient ici remerciés.

### Les Hommes

Le Conseil d'administration souhaite remercier les 130 personnes « Equivalents Temps Plein » (dont 42 E.T.P. en insertion) et 980 bénévoles, qui ont participé au bon fonctionnement du Foyer. Ils ont su, avec leurs compétences, leurs complémentarités, dans un esprit de service, s'adapter au développement des activités et à l'augmentation des besoins de nos passagers, parfois dans l'urgence.

Ils ont su, aussi, les accompagner jusqu'à la fin : 24 passagers nous ont quittés en 2007.



Nous voudrions également citer le Comité des Amis qui, par son action, contribue à mieux faire connaître le Foyer auprès de la société civile et du monde économique, et participe à son financement avec, entre autre, l'opération « les Arbres de la solidarité », ou encore notre vestiaire qui a distribué plus de 30 tonnes de vêtements à des ménages extrêmement démunis.

Que chacun soit ici soit remercié pour avoir accueilli, hébergé, accompagné et inséré les 3.000 passagers qui se sont confiés à nous en 2007.

Pour conclure, je propose à votre réflexion, en plus des 4 verbes de nos missions (**accueillir, héberger, accompagner et insérer**), 4 autres verbes qui, selon le Père Christian Delorme, membre du Bureau du Foyer, doivent guider notre action :

- **Servir** : les pauvres sont nos « obligés ».
- **Grandir** : faire grandir les autres, nous fait aussi grandir.
- **Innover** : avoir l'audace de lancer des choses nouvelles.
- **Réussir** : pour les plus pauvres.



# Rapport d'activité

---

L'année 2007 a été principalement marquée par la mise en place du P.A.R.S.A. (Plan d'Action Renforcée en faveur des personnes Sans Abri).

Ce plan a pour objet de stabiliser les personnes sans domicile fixe à l'intérieur de structures d'hébergement qui ont dorénavant pour obligation de proposer à chaque usager une orientation adaptée. Il instaure un droit opposable à l'hébergement à l'instar du droit opposable au logement voté par le Parlement de façon concomitante.

Il est peu de dire que ces nouvelles dispositions législatives ont représenté un bouleversement sans précédent et que les équipes du Foyer Notre-Dame des Sans Abri se trouvent encore dans l'obligation d'adapter leur mode d'accueil.

Si ce plan nous confronte à de nombreuses interrogations et incertitudes, il a permis de labelliser plusieurs établissements du Foyer, d'en agréer certains et même de créer des places supplémentaires. Ainsi, les services de l'État ont reconnu et financent dorénavant des actions dont l'association peut plus sereinement préparer l'avenir.

Reste l'inquiétude partagée par tous les membres du Foyer devant la disparition progressive des places d'accueil réservées à l'urgence de situations qu'aucun autre dispositif ne saurait appréhender, dispositif et mode d'accueil inconditionnel qui reste au cœur des missions du Foyer et qu'il s'évertuera à sauvegarder.

L'ampleur du développement que connaît le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri depuis plusieurs années s'est encore accrue avec la reconnaissance, notamment par le P.A.R.S.A., de son dispositif non seulement original mais, qui plus est, global et évolutif au gré des parcours et des besoins des passagers.

Ce développement s'est accompagné de diverses marques de reconnaissance, exprimées notamment par les nombreux agréments délivrés tout au long de l'année (par les services publics) ainsi qu'un meilleur financement.

Pour autant, il n'en demeure pas moins que la situation des hommes, des femmes et des enfants à la rue ne cesse de se détériorer. Pour preuve, hélas tangible et cruelle, le nombre exceptionnellement élevé de nos usagers qui nous ont quittés au cours de l'année 2007. Encore trop de décès constatés tout au long des quatre dernières saisons. Certains ont rejoint les sépultures familiales, d'autres les caveaux du Foyer qui s'est promis de les inhumer dignement et de conserver vivace leur souvenir.

**C'est, entre autres, pour ces raisons, que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri doit conserver sa capacité d'indignation et d'alerte du grand public pour que, jamais, il n'admette cette situation, intolérable aujourd'hui comme il y a 58 ans.**

Protester et alerter ne signifie pas forcément haranguer et vilipender. Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a choisi comme vecteurs de sensibilisation, l'action quotidienne et inlassable, la participation du plus grand nombre, l'imagination et l'innovation.

C'est ainsi que le printemps 2008 verra l'ouverture d'une nouvelle structure d'accueil, dédiée à nos passagers les plus déstructurés, trop fragiles pour les foyers d'urgence et trop désocialisés pour les structures d'insertion, qui plus est en recherche de soins, mais que les structures médicales ne savent accueillir. À ces naufragés, le Foyer tentera d'apporter d'abord et surtout mieux vivre, dignité et respect.

C'est par ce type d'actions, soutenues d'abord uniquement par le Foyer, que l'esprit de l'association ne saurait s'altérer et disparaître au profit de celui d'une «institution».

C'est, enfin, par l'engagement de tous ses membres, ses donateurs, acteurs et soutiens au quotidien sous toutes les formes, que le Foyer pourra faire partager que la précarité et la lutte contre toutes les pauvretés est l'affaire de tous.

Alexandre Frédéricq  
Directeur



# La Veille Sociale Téléphonique du département du Rhône



## Mission

Le «115», n° d'appel d'urgence départemental gratuit est destiné aux personnes sans abri et en grandes difficultés. Il assure une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation.

*Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri en assure la gestion pour le département du Rhône.*

## Quelques chiffres

- 190.425 appels
- 114.565 demandes d'hébergement
- 213 places
- 88.025 demandes d'hébergement satisfaites

## Personnel

- 10,5 ETP salariés

## Budget annuel

- 396.000 €

## Financement

- 100 % Etat.

Le «115» du Rhône a, en 2007, vu son fonctionnement (24 h/24 et 365 j/365) consolidé par un financement totalement assuré par les services de l'Etat (DDASS du Rhône).

La mise en place du P.A.R.S.A. pouvait laisser augurer une modification substantielle de ce service d'écoute et d'orientation gratuit puisque ce plan devait permettre de stabiliser dans les structures d'hébergement la totalité des personnes sans abri et donc



faire baisser substantiellement le nombre d'appels journaliers.

Or, nous n'avons pu que constater sur l'ensemble de l'année une augmentation conséquente de près de 26 % du nombre de demandes d'hébergement. Le nombre total des appels (demandes d'hébergement + orientations diverses et informations) a, lui, progressé de 61,2 %.

Outre la reconnaissance accrue du «115», cette hausse sensible s'explique principalement par la pérennisation des places d'urgence gérées dorénavant par le «115» tout au long de l'année.

Les usagers ont donc continué à appeler régulièrement, rompant la dichotomie hiver/été et la sempiternelle baisse d'activité aux premiers jours du printemps.

Pour autant, le PARSAS a conduit les associations lyonnaises, au contraire du Foyer, à réduire le nombre de places à la disposition du «115», du fait de leur transformation en places de stabilisation. Le «115» ne dispose plus que de 213 places au lieu de 252 en 2006.

Le «115» du Rhône a poursuivi le développement de ses réseaux. Notons sa participation à l'Observatoire national des «115», au réseau national Sentinelle, au Comité national de pilotage, ...

Par des contacts réguliers, des présentations locales et nationales, des visites auprès d'autres gestionnaires dans toute la France, le «115» du Rhône est aujourd'hui reconnu comme le maillon essentiel de l'ensemble de la chaîne du dispositif d'accueil d'urgence et d'insertion. Il est également connu et reconnu au niveau national pour la qualité du service rendu, le professionnalisme de ses équipes et sa gestion rigoureuse.

# Le Centre Gabriel Rosset (C.G.R.)



## Mission

- **Accueil d'urgence inconditionnel pour hommes seuls :**
  - 3 rue Père Chevrier :                   ■ 148 places d'urgence
  - 122 rue de Gerland :                   ■ 15 places d'urgence
  - 25 places C.H.R.S. Urgence
- **Hébergement de stabilisation pour hommes seuls vieillissants :**
  - 3 rue Père Chevrier :                   ■ 28 places
  - 1 rue du Bélier :                       ■ 15 places
- **Accompagnement renforcé pour hommes seuls très déstructurés**
- **Orientation et accompagnement social : 250 personnes suivies.**

Le Centre Gabriel Rosset est le plus important centre d'hébergement d'urgence de la région Rhône-Alpes. A l'instar des différentes structures de la région, il a vu son fonctionnement modifié par le P.A.R.S.A. avec pour effet positif de labelliser des places d'insertion déjà existantes mais également de renforcer la structure du «122» par l'obtention d'un agrément C.H.R.S. et de créer 15 nouvelles places de stabilisation dorénavant situées à la Résidence Le Bordeaux.

Si la stabilisation et l'insertion progressive, dans le cadre du P.A.R.S.A., des personnes S.D.F., est un objectif louable, il n'en demeure pas moins évident qu'il est nécessaire de conserver des places d'accueil d'urgence pour une population en errance incapable, dans l'instant, de se stabiliser.

C'est pourquoi le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a tenu à réaffirmer la mission d'accueil d'urgence inconditionnel du Centre Gabriel Rosset.

La difficulté essentielle du Centre Gabriel Rosset réside dans le fait qu'il se retrouve finalement comme dans un passé lointain quasiment la seule structure d'accueil immédiat et inconditionnel. Il rencontre des difficultés accrues pour proposer des solutions de suite auprès de partenaires qui ont choisi de stabiliser leurs usagers réduisant d'autant leurs disponibilités.

La dégradation de l'état psychologique de nos passagers n'est, hélas, plus une nouveauté et les équipes du C.G.R. se trouvent de plus en plus démunies face à cette problématique. Le Pôle d'Accompagnement Renforcé, tout comme le Pôle Santé, par des équipes redynamisées et des procédures repensées ont assisté les personnels chargés de l'hébergement et de l'accompagnement afin de proposer des alternatives mieux coordonnées et dont l'efficacité s'est vérifiée.

L'année 2008 devrait voir s'achever la rédaction du projet de service, formalisant durablement les pratiques communes des équipes.



## Quelques chiffres

- Capacité totale d'accueil : **231 places**
- **73.095** nuitées
- Durée moyenne de séjour : **34 jours**
- **2.126** passagers différents

## Personnel :

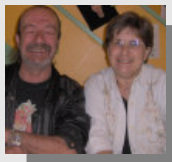
- **22 ETP** salariés - **220** bénévoles

## Budget annuel :

- **2.320.000 €**

## Financement :

- Etat – Conseil général du Rhône – Ville de Lyon – autres subventions publiques : **75 %**
- Foyer : **25 %**.



## Mission

Accompagnement des usagers les plus déstructurés du Centre Gabriel Rosset :

- Accompagnement social et éducatif
- Démarches administrative
- Lien social
- Ecoute

## Quelques chiffres

### Capacité totale d'accueil

- 25 places

### Personnel

- 15 bénévoles,
- 1,5 ETP salariés

### Budget annuel

- 72.000 €

### Financement :

- 100 % Foyer



## Le Pôle d'Accompagnement Renforcé

Le Pôle d'Accompagnement Renforcé poursuit sa mission initiée en 2001, d'accueil, en journée, des usagers les plus déstructurés du Centre Gabriel Rosset avec pour objectif :

- la recherche d'une vie plus digne,
- le mieux-être (physique et psychique),
- la poursuite des démarches administratives et sociales,
- l'écoute, la rencontre, le respect de soi et de l'autre...

Sa capacité maximum d'accueil est de 25 personnes. Les dossiers de candidatures sont proposés par les équipes du CGR, la décision d'admission est collective. Le public accueilli est fortement marqué par l'alcool et la dépression, et demeure bien souvent dans l'errance, malgré une stabilisation au Foyer. Au cours de l'année 2007, le groupe est constitué de 20 personnes, avec une moyenne de fréquentation quotidienne de 11 personnes.

Les usagers sont volontaires pour bénéficier d'un accompagnement plus étayant que celui pouvant être proposé par d'autres services ou structures. Paradoxalement, ils acceptent ce cadre et les obligations

qu'il implique alors qu'ils sont bien souvent enclins à refuser de l'aide.

Le PAR est un espace de rencontre où le public peut se poser, se reposer et se protéger de la rue, avec des hôtes présents au quotidien pour accueillir, tisser le lien et faire accepter la relation d'aide. Bénévoles et salariés travaillent en étroite collaboration afin d'offrir un environnement propice, permettant d'envisager une reconstruction des usagers.

Le projet du P.A.R repose sur une grande présence de bénévoles au quotidien dans l'accompagnement éducatif et les activités en extérieur. Les 15 bénévoles effectuent en moyenne 280 heures mensuelles en association avec les deux éducateurs salariés chargés de l'accompagnement social.

La relance de sorties collectives, la formalisation des outils, le dynamisme des bénévoles et des salariés ont été le gage d'une activité annuelle très positive, permettant à la fois l'admission de nouveaux usagers et l'accès à des structures adaptées nouvelles et positives.



# Le Pôle Santé

## Quelques chiffres

### Personnel

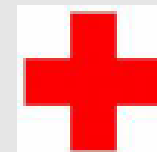
- 17 bénévoles, dont 6 médecins
- 3 ETP salariés

### Budget annuel

- 216.000 €

### Financement :

- Etat : 90 %
- Foyer : 10 %



## Mission

Action de santé, de soins et d'hygiène pour l'ensemble des usagers du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et

des structures extérieures sur orientation :

- Lits de repos,
- Service de soins,
- Lieu Hygiène.

Nous avons, en 2007, pris le parti de modifier l'organisation des services du Centre Gabriel Rosset en dissociant le Pôle Santé afin de rendre celui-ci opérationnel sur l'ensemble des structures du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

A ce jour, les actions du Pôle Santé concernent d'ores et déjà les accueils de jour, la Résidence Le Bordeaux.

L'année 2008 verra la mise en place complète d'actions transversales à tous les services du Foyer.

C'est un euphémisme que d'affirmer que les usagers du Foyer présentent un état de santé physique et psychique de plus en plus dégradé.

Il est donc important de mettre en perspective l'augmentation de cette activité au cours de ces dernières années.

Ainsi, le nombre d'actes réalisés est passé de 2.151 (en 2001) à 8.754 (en 2007). Cette forte tendance à la hausse s'explique tant par la réussite de nos équipes à convaincre les passagers de se réapproprier leur corps et ses stigmates que la disparition progressive des services de soins extérieurs, et notamment les places en unités psychiatriques.



# Villefranche - Montmartin



## Mission

Accueil et hébergement d'urgence mixte (hommes et femmes isolé(e)s, couples et familles) pendant l'hiver.

Partenariat avec la Service d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence (S.A.H.U.) chargé de l'orientation et de l'accompagnement social.

## Quelques chiffres

- 24 places
- 150 usagers
- durée moyenne de séjour : 27 jours

## Personnel

- 2,5 ETP salariés
- 7 bénévoles

## Budget annuel

- 145.000 €

## Financement

- Etat : 75 %
- CAVIL : 25 %



La création d'une structure d'hébergement d'urgence sur le territoire de Villefranche-sur-Saône a été présentée comme une nécessité au cours des différents Plans-Froids.

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, fort de l'implantation et de la reconnaissance par les partenaires locaux de l'Accueil La Main Tendue, s'est porté volontaire pour assurer la mise en place et la gestion opérationnelle de ce projet.

C'est ainsi qu'a été créé, pour le Plan-Froid 2006-2007, le centre d'hébergement Villefranche-Montmartin, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri assurant l'hébergement d'une vingtaine d'usagers, et le S.A.H.U. leur orientation et accompagnement social.

Le public accueilli, que nous imaginions principalement déjà référencé des services sociaux de secteur, s'est révélé, au contraire et pour partie, inconnu et

demandeur d'une offre d'hébergement complémentaire à celle existante.

Cette opération a pris fin le 15 avril 2007 et a été reconduite du 6 novembre 2007 au 15 avril 2008 avec une capacité d'accueil augmentée de 20 %. A l'occasion de cette 2<sup>ème</sup> campagne hivernale, nous avons pu constater à la fois une modification sensible du public accueilli et des orientations proposées. Ainsi, nous avons hébergé un plus grand nombre de personnes pour des prises en charge plus courtes, bénéficiant d'orientations réussies en plus grand nombre vers des solutions de logement et d'hébergement adaptées.

Le Foyer Notre-Dame des Sans Abri, en partenariat étroit avec la CAVIL (Communauté d'Agglomération de Villefranche-sur-Saône) et l'Etat, poursuit les démarches nécessaires à la recherche d'un site plus définitif, en dur, présentant de meilleures conditions de confort, voire même d'une capacité supérieure.

# Les Accueils de jour



## Mission

Offrir aux personnes en grande précarité ou en situation d'exclusion un lieu convivial où pouvoir se restaurer.

- Accueil inconditionnel
- Démarches administratives
- Orientation
- Accompagnement social



Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri anime quatre Accueils de Jour (3 à Lyon et 1 à Villefranche-sur-Saône) :

- **L'Accueil Saint-Vincent**, dans le quartier Saint Jean – Saint Georges,
- **La Rencontre**, à la Croix-Rousse,
- **Le Relais S.O.S.**, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement,
- **L'accueil La Main Tendue** (à Villefranche),

et développe une synergie commune, tout en préservant les spécificités de chacun des centres.

Les centres fonctionnent grâce à un fort investissement de 126 bénévoles, dont le nombre a augmenté

de près de 22 % :

- **28** bénévoles (soit 12 €T.P.) à l'Accueil la Main Tendue,
- **45** bénévoles à l'Accueil Saint-Vincent (soit 9 €T.P.),
- **36** bénévoles (soit 7 €T.P.) à La Rencontre,
- **17** bénévoles (soit 3 ETP) au Relais S.O.S.

Les Accueils de Jour emploient 13 salariés supervisés par un chef de service ; parmi eux, 6 travailleurs sociaux et 4 agents d'accueil.

Le financement des Accueils de Jour lyonnais est assuré partiellement par la D.D.A.S.S. et la Ville de Lyon.





Le reste du financement est assuré par les ressources propres du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

L'Accueil La Main Tendue n'a bénéficié d'aucun financement public en 2007.

Uniques lieux d'accueil en journée et ultimes phases de prévention, les Accueils de Jour du Foyer s'évertuent à renforcer les équipes pour assurer le service des usagers ; développer la convivialité, l'animation et les groupes d'expression ; améliorer l'écoute en lien avec un professionnel du social, notamment grâce aux formations.

Il est urgent de trouver également des responsables bénévoles capables de seconder la responsable de service dans sa mission de recrutement et d'animation des équipes bénévoles.



De même il convient de :

- **développer l'action sociale** avec des professionnels, à l'heure où la précarisation du public accueilli s'amplifie ;

- **développer la participation des usagers** au sein des accueils de jour avec les équipes d'accueil, ainsi que des réponses toujours plus adaptées à leurs besoins, en termes d'orientation, d'accompagnement, d'expression, de sorties et d'accès à la culture. Des projets audio-visuels sous tendront cette dynamique :

- un film pour recueillir et diffuser la mémoire du Relais S.O.S. et préparer l'inauguration de ses nouveaux locaux ;

- Un film ayant pour thème « Reconnaissance sociale et accueils de jour » avec un objectif de large médiatisation.

## Quelques chiffres

- **320 personnes / jour**
- **Personnel : 13 ETP salariés, 126 bénévoles**
- **Budget annuel : 857.000 €**

### La Rencontre

- **10.491 passages (+ 9 %)**
- **Financement :**
  - Foyer : **52 %**
  - Ville de Lyon, Etat : **48 %**

### La Main Tendue

- **11.989 passages (+ 34 %)**
- **distribution alimentaire : 4.342 kg**
- **Financement :**
  - Foyer : **100 %**

### Accueil St-Vincent

- **16.672 passages (+ 11 %)**
- **Financement :**
  - Foyer : **52 %**
  - Ville de Lyon, Etat : **48 %**

### Le Relais SOS

- **14.500 passages (+ 6 %)**
- **95 accompagnement RMI**
- **785 personnes suivies (accompagnement social global)**
- **Financement :**
  - Foyer : **52 %**
  - Etat, Conseil général du Rhône, Ville de Lyon : **48 %**



# Le Service Insertion



## Mission

Insertion par l'activité et par un accompagnement social global d'hommes isolés orientés par les centres d'hébergement et les accueils de jour.

Les ateliers du Service Insertion proposent 80 postes de travail dont la moitié est ouverte à des hommes et des femmes orientées par l'ANPE, à qui nous proposons des contrats aidés. Ces postes de travail sont également ouverts à des usagers de l'association (Centre Gabriel Rosset, Accueils de Jour, C.H.R.S. Eugène Pons, ...) nécessitant, en vue de leur retour à l'emploi, une période d'activité redynamisante.

En 2007, le Service Insertion a accueilli et accompagné globalement 77 usagers dont la moyenne d'âge est d'environ 45 ans. Ces chiffres, stables depuis plusieurs années, tendent à prouver la nécessité, pour certaines catégories d'hommes sans abri, d'une structure d'insertion fondée à la fois sur la reconnaissance du caractère primordial de l'activité et, dans le même temps, du caractère d'utilité rendu par cette même activité à ces usagers.

Les employés en insertion présentent deux types de profil :

- des hommes cherchant un asile communautaire à l'intérieur duquel retisser des liens et exercer une activité sur une longue durée,
- des usagers utilisant le Service Insertion comme une étape courte pouvant leur permettre de retrouver un emploi ou une formation rapidement.



Si la durée moyenne de séjour s'élève à plus de deux ans, en raison de la stabilité retrouvée et souhaitée d'une bonne moitié des Employés en Insertion, le nombre de sorties positives de notre dispositif a progressé en 2007.

Par ailleurs, nous ne pouvons que constater que les usagers nécessitent plus d'attention et plus d'interventions en matière de santé en raison de séquelles physiques et mentales, révélées au cours de cette période nouvelle de stabilité.

Nous avons obtenu, au mois de mai 2007, la reconnaissance, par les services de l'État, de nos ateliers d'insertion jusqu'alors ignorés et qui bénéficient dorénavant d'un agrément A.A.V.A. (Actions d'Adaptation à la Vie Active). Cette reconnaissance, associée au statut qu'il confère dorénavant tant à la structure qu'à ses usagers, renforce un peu plus notre volonté d'accompagner, par l'activité, des publics que beaucoup décrivent comme « inemployables ».

De même, la production de nos activités de collecte, de tri, d'entretien, de transports a continué à se développer, se portant toujours plus au service des missions et des membres du Foyer.

## Quelques chiffres

- 40 places d'hébergement
- 80 postes de travail
- moyenne de séjour : 650 jours
- accès à l'emploi : 32 %
- accès au logement adapté : 40 %

## Personnel

- 10 ETP salariés
- 10 bénévoles

## Budget annuel

- 1.800.000 €

## Financement

- 80 % Foyer
- 20 % Conseil général du Rhône et Etat





# Le Foyer Eugène Pons



## Mission

Insertion par l'hébergement et l'accompagnement d'hommes isolés âgés de 18 à 28 ans, orientés par les centres d'hébergement, les accueils de jour et les partenaires.

C'est au mois de juin dernier que le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.) Eugène Pons a quitté son lieu de résidence originel pour intégrer les locaux entièrement rénovés de la Résidence Le Bordeaux où 24 chambres (+ un appartement en diffus) et un vaste espace collectif lui sont réservés.

Cet emménagement s'est accompagné de la reconnaissance et de l'autorisation des services de l'État par le biais d'un nouvel agrément du C.R.O.S.M.S. (Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale).

Cette nouvelle localisation représente, pour l'ensemble de l'équipe et des résidents, une étape nouvelle dans le cadre du développement de cette mission en direction des plus jeunes de nos usagers. Ces jeunes hommes, pour beaucoup en manque d'intégration, de repères et de règles sociétales trouvent, par la mise à disposition de locaux situés au cœur du deuxième arrondissement de Lyon, la marque de l'attention que l'association entend leur porter. De même, la mixité de la résidence confère à la fois un cadre inhabituel, en rupture avec celui des établissements que ces jeunes ont pu fréquenter, ainsi qu'une phase d'appren-

tissage des «normes» sociales les attendant à leur départ.

Si le centre Eugène Pons voit son fonctionnement reconnu et agréé, les difficultés d'orientation de ses résidents n'en demeurent pas moins. En effet, nous avons pu constater un allongement de la durée moyenne de séjour avoisinant dorénavant 8 mois de prise en charge, ceci malgré le maintien du résultat de près de 80 % de sorties positives (un logement et des revenus de l'emploi ou de la formation).

Le paradoxe de ces deux constats ne peut que souligner le manque cruel de logements adaptés pour nos usagers. Pour ces raisons, le Foyer a décidé, en 2008, de proposer à des propriétaires et régisseurs privés un partenariat afin de favoriser l'accès de nos résidents à un parc immobilier disponible mais peu utilisé.

## Quelques chiffres

- Capacité d'accueil : 25 places
- Durée moyenne de séjour : 8 mois
- Sorties positives : 80 %

## Personnel

- 5 ETP salariés

## Budget annuel

- 490.000 €

## Financement

- 80 % Etat
- 20 % Foyer





## L'Auberge des familles

### Quelques chiffres

- 78 ménages hébergés, dont 102 enfants.
- durée moyenne de séjour : 56 jours.

### Personnel

- 5,5 ETP salariés.

### Budget annuel

- 530.000 €

### Financement

- 100 % : Etat.

L'le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri mobilise l'Auberge de jeunesse de Vénissieux depuis 2004 pour y loger des couples et des familles en grande difficulté et particulièrement pendant la période du Plan-Froid. De nombreux événements ont jalonné l'année 2007 :

- ouverture du site toute l'année ;
- agrément du site et obtention de 12 places de stabilisation dans le cadre du P.A.R.S.A. ;
- élaboration d'un premier projet d'établissement ;
- demande de validation de ce projet par le C.R.O.S.M.S. (Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale).

Enfin, l'année 2007 restera également comme celle de la nouvelle dénomination du lieu devenant, en novembre 2007, l'Auberge des Familles.

L'Auberge des Familles propose des conditions de séjour privilégiées (un cadre adapté, des bâtiments



### Missions

Accueil inconditionnel, sur orientation du « 115 » pour couples et familles : 38 places.

Hébergement d'insertion pour couples et familles : 12 places de stabilisation.

spacieux), en préservant la composition de la famille dans des chambres de deux, quatre, cinq ou six places. Les résidents bénéficient de conditions d'hygiène et d'accueil très satisfaisantes.

L'accompagnement social des familles bénéficiant de minima sociaux est un travail de longue haleine. Inscrit dans la durée, il nécessite une prise en charge globale du ménage, dépassant le strict cadre du centre d'hébergement d'urgence.

Pour les couples, l'admission à la résidence sociale type « foyer ARALIS » ou « ADOMA » est une solution de logement d'étape, qui permet la stabilisation et le maintien dans l'emploi.

Pour les familles, les réponses, en terme d'hébergement, peuvent être multiples, notamment :

- par un passage à la Résidence Le Bordeaux avant d'intégrer les Antennes Familles puis le parc de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset pour d'autres ;

- certaines familles peuvent intégrer le parc H.L.M. sans passer par la Résidence Le Bordeaux ou le parcours résidentiel.

# Le Pôle Familles



## Mission

Accompagnement global de familles en errance ayant pour projet l'insertion et l'intégration au cœur du tissu social normalisé :

- Hébergement temporaire
- Accompagnement social
- Formation
- Animation

## Quelques chiffres

### Personnel

- 11 ETP salariés
- 90 bénévoles

### Budget annuel

- 1.190.000 €

### Financement

- 65 % : Conseil général du Rhône, Etat.
- 35 % Foyer.

L'année 2007 a permis de consolider et développer le projet d'insertion en faveur des familles au travers de la trajectoire résidentielle et a vu le développement progressif des Antennes Familles.

Au cours du dernier trimestre, nous avons fait le choix de créer une Mission Logement, centralisant dorénavant toutes les demandes de logements des familles accompagnées par le Foyer ainsi que les demandes de mutation des locataires de la S.A. HLM Gabriel Rosset. Son objectif principal pour 2008 sera de permettre le développement des Antennes Familles de Caluire (La Rochette) et de Villette d'Anthon (Les Saules), en suscitant et en satisfaisant les demandes de mutation de nombreux locataires de ces cités.

Les familles accueillies par le Foyer ont toutes vécu des périodes d'errance et de grande précarité, démunies devant cette situation et en recherche d'aide.

Le service a accueilli et accompagné 84 familles dont 47 familles monoparentales :

- 156 adultes et 213 enfants ;
- moyenne d'âge des parents : 35 ans ;
- moyenne d'âge des enfants : 8 ans ;
- 52 % en provenance du Rhône ;
- 44 % sont de nationalité française ;

Si les familles sont hétérogènes, en ce qui concerne leurs histoires, leurs origines, leurs compositions, leurs besoins et leurs capacités, elles ont, pourtant, certains points de fragilité qui se ressemblent :

- en rupture de lien social et affectif hors conjoint (si existant) et enfants, ces familles sont isolées ;
- ayant eu, pour la plupart, une enfance en milieu défavorisé ;



- un bas niveau scolaire ;
- peu de qualification professionnelle, mais une expérience surtout dans les domaines du tertiaire (vendeuse, caissière) et d'aide à la personne (pour les femmes) ou de manutention (pour les hommes) ;
- des ressources en-dessous du seuil de pauvreté ;
- des périodes de dépression souvent soignée en ambulatoire en raison de la présence des enfants ;
- une dégradation physique due à la précarité et au besoin quotidien de survie, qui se révèle après l'admission au service.

En plus des points déjà cités, les familles monoparentales ont fréquemment des fragilités plus importantes :

- violences conjugales ;
- isolement plus important en raison de la séparation d'avec l'ancien conjoint ;



## ■ Rapport d'activité 2007

- elles subissent, avec les enfants, l'absence et le désintérêt des pères qui, pour une très grande majorité, ne versent pas de pension alimentaire ;

- elles souffrent de sentiments ambivalents : entre isolement volontaire et recherche de lien affectif, entre toute-puissance et dépression, entre révolte et acceptation de leur situation ;

- elles sont seules pour s'occuper des enfants et subvenir à leurs besoins affectifs et matériels ;

- elles manquent de formation professionnelle, mais doivent travailler pour subvenir, seules, aux besoins des enfants et à leurs besoins propres.

Les enfants, de prime abord, peu affectés par les difficultés socio-économiques et par la souffrance des parents, sont néanmoins marqués par cette situation. Plusieurs enfants bénéficient, de ce fait, d'un soutien psychologique et/ou éducatif par des C.M.P. (Centres Médico-Psychologiques) ou des associations mandataées.

---

**L'accompagnement des familles en vue de leur intégration sociale se réalise au travers de différentes actions et mode d'hébergement et d'accompagnement :**

---

### La Résidence Le Bordeaux

Résidence d'hébergement temporaire, 1<sup>ère</sup> phase d'accueil de la trajectoire résidentielle :

- **84** familles hébergées en 2007,
- **24** familles ont intégré les Antennes Familles,
- **20** familles ont intégré un logement autonome, dont 8 à la S.A. HUM Gabriel Rosset,
- **6** fins de prise en charge (départ chez un tiers) ;
- La durée moyenne d'hébergement en 2007 est de **5,8** mois, soit **175** jours.

## Les Antennes Familles

Une Antenne Familles regroupe au sein d'une cité (à taille humaine) ou d'un immeuble (cf. Les Farges) des logements de tailles différentes. Ces logements sont mis à disposition des familles sortant de la Résidence Le Bordeaux, sous forme d'une convention de sous-location d'une durée d'un an.

L'appartenance en Antenne Familles doit permettre à la famille de stabiliser sa situation sociale, d'apprendre à s'inscrire dans un environnement social donné, de s'approprier et gérer un logement, de sortir de la protection omniprésente de la semi-collectivité et d'assumer le rôle de parent, de conjoint, de voisin... C'est la mise en pratique et l'application dans tous les domaines des objectifs fixés au préalable.

À Villette d'Anthon (Les Saules), l'Antenne Familles compte, à fin 2007, 14 logements occupés et un L.C.R., à Caluire (La Rochette), l'Antenne Familles compte, à fin 2007, 8 logements occupés et un L.C.R. L'objectif, pour l'année en cours, est d'atteindre au minimum 20 logements par Antennes Familles.

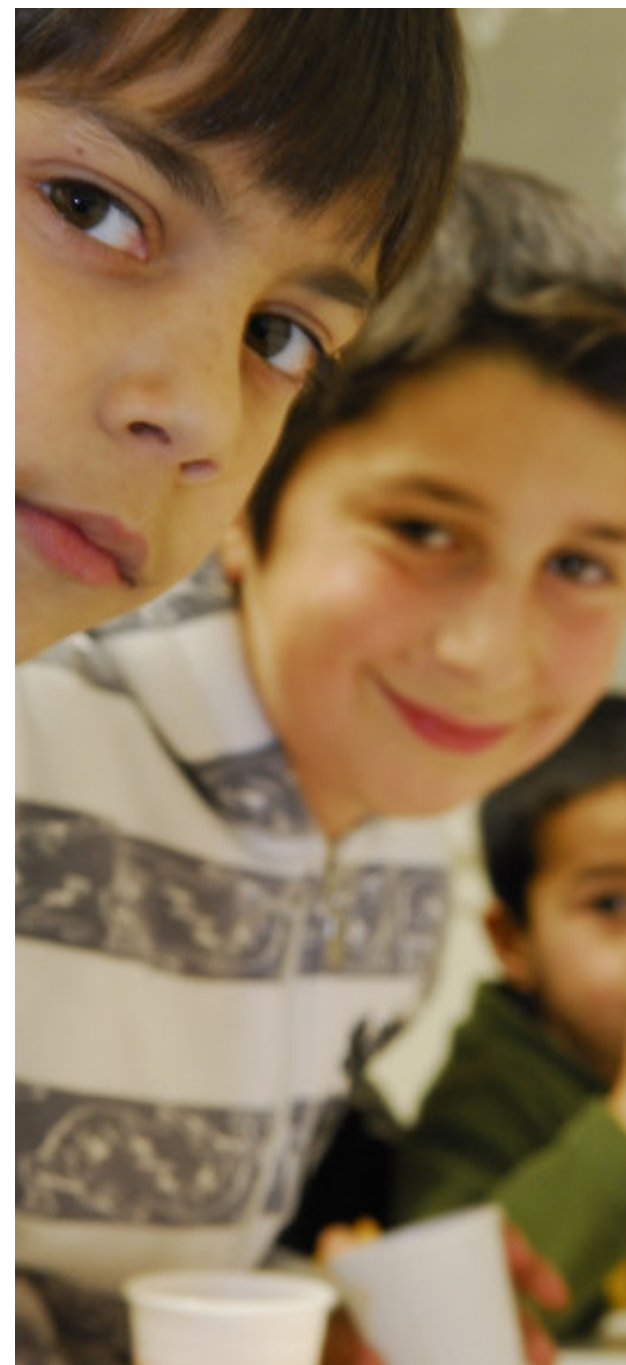
### Actions de formation

Cette année 2007 a vu la création d'une nouvelle action de formation au sein du Pôle Familles.

À l'issue d'une session expérimentale d'un mois en juin 2007, un cycle permanent de 250 heures par an et par résident a été élaboré et organisé entre septembre 2007 et juin 2008 autour de quatre thèmes :

- Alphabétisation.
- Instruction civique.
- Appropriation du logement.
- Soutien à la parentalité.

Ces séances d'information, collectives et obligatoires,





servent à préparer au mieux l'intégration des ménages dans leurs différents lieux de résidence, au cours ou en dehors de leur trajectoire résidentielle.

## Accompagnement à l'emploi

Obtenir un emploi et les revenus de son travail sont une priorité dans la poursuite de l'intégration sociale par les familles.

■ 9% des personnes ont intégré la résidence en ayant un emploi.

■ 46% des personnes, arrivées sans emploi, ont obtenu une activité professionnelle durant leur séjour :

■ 13 ont eu un C.D.D.,

■ 12 un C.D.I.,

■ 12 des missions intérim,

■ 19 ont signé un Contrat d'Adaptation à la Vie Active (C.A.V.A.) avec le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri,

■ 4 ont obtenu un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.).

■ Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri permet aux personnes de suivre des stages d'insertion au sein de ses ateliers : cuisine, tri, manutention.

## L'Accompagnement de Proximité

L'accompagnement de proximité est pensé et conçu comme la suite logique de l'hébergement en Antennes Familiales. Il a concerné 20 familles en 2007.

Les familles qui reçoivent une proposition de logement autonome doivent préparer un déménagement, acheter de l'électroménager et du mobilier, inscrire les enfants dans d'autres écoles, apprendre à se repérer dans un nouvel environnement et s'y intégrer, connaître les adresses des administrations et permanences locales...

Les conseillères sociales accompagnent, pendant environ 6 mois, chaque famille pour faciliter cette installation pratique et administrative, mais aussi cette nouvelle intégration dans un environnement inconnu qui provoque souvent des angoisses.

## L'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est assurée par une équipe de 71 bénévoles qui s'investissent ainsi tout au long de l'année. Leur rôle est très important car ce sont des personnes extérieures à la famille et à l'école et peuvent créer des moments privilégiés de partage et d'échange auprès de 260 jeunes.

À la rentrée des classes, le suivi social des familles nous permet de détecter les enfants qui ont des difficultés scolaires. Les parents, conscients des enjeux d'une bonne scolarité pour leurs enfants, font la demande d'une aide dans ce domaine.

Il existe deux manières d'aider ces enfants, au sein d'une équipe qui reçoit les enfants dans un L.C.R. (Local Commun Résidentiel) ou directement au domicile des familles.

## Les vacances familiales

Les vacances familiales permettent de réfléchir, observer, concevoir le travail d'une équipe « autour de et avec » les familles en situation d'errance et de relâchement social et professionnel afin de favoriser :

- Autonomie
- Participation
- Échanges

Au vu du succès remporté par le séjour à La Grande Motte, en 2003, un nouveau séjour y a été programmé du 7 juillet au 4 août 2007.

Pour que les familles puissent profiter de ces vacances, un long travail en amont a été effectué par l'équipe : motiver les familles, définir un budget, être prévoyant et réactif jusqu'au dernier moment. Il a fallu faire avec l'hésitation de certaines familles, les désistements, les changements d'avis... Mais l'équipe a su gérer ces complications, convaincue de l'importance de maintenir ces séjours, qui permettent d'accompagner les familles dans un travail de développement de leur autonomie.

Ainsi, 46 familles (dont 22 familles monoparentales) aux revenus modestes, dont la moitié est issue de la S.A. HUM Gabriel Rosset, ont pu en profiter. Cette année, nous avons opté pour l'ouverture, en accompagnant également 23 familles extérieures à nos cités. Cela a notamment été possible grâce à l'important travail de partenariat mis en place avec les centres sociaux, les MDR, les associations, les municipalités, les services divers...



# Rapport du trésorier

## Le compte de résultat

Globalement, l'activité marque une progression de **24 %**, constatant nos divers développements exposés dans le rapport d'activité.

■ Le montant global des ressources de fonctionnement est de 9.402 millions d'euros (K€). Elles incluent 4.902 K€ de subventions directes pour les activités, soit une augmentation de **29 %**, en partie due au P.A.R.S.A., à un meilleur financement, et représentent **53 %** de nos ressources ainsi réparties :

- 67 % Etat
- 19 % Conseil général du Rhône.
- 9 % Ville de Lyon
- 2 % Conseil Régional
- 3 % Divers

■ Les Bric à Brac montrent un dynamisme qui se traduit par un produit de 1.618 K€, en hausse de **22 %**.

■ Les dons et quêtes, 1.159 K€, restent stables.

■ Les charges de fonctionnement, 9.211 K€, progressent de **23 %**, reflétant l'expansion de nos diverses activités, y compris Le Relais SOS.

■ Le résultat de fonctionnement est positif de 191 K€.

■ Le résultat exceptionnel provient de la cession de terrains dont les produits seront réinvestis dans des projets en cours d'étude.

L'opération « Les Arbres de la Solidarité » figure dans ce chiffre pour 260 K€. Cette ressource est destinée à financer les actions sociales, caritatives et non les déficits découlant d'actions ayant le caractère de service public. Cette somme sera affectée sur 2008 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'administration.

Les produits financiers proviennent de la réalisation de titres obtenus dans divers legs et donations, que nous avons cédés pour financer une partie de l'opération Le Bordeaux.

## Compte de résultat résumé

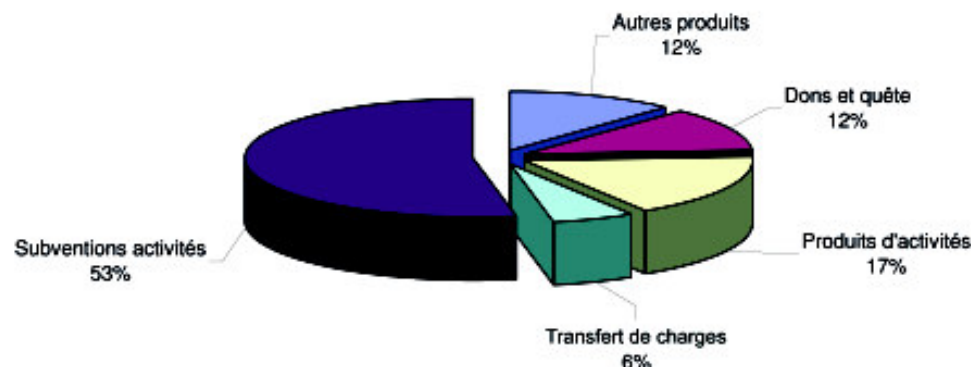
(en 000 €)

	2007	2006	variation
<b>Produits de fonctionnement</b>			
Subventions activités	4 902	3 799	1 103
Transfert de charges	548	488	60
Produits d'activités	1 618	1 330	288
Dons & quête	1 159	1 110	49
Autres produits	1 175	847	328
<b>Total recettes</b>	<b>9 402</b>	<b>7 574</b>	<b>1 828</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>			
Charges de personnel	4 400	4 050	350
Charges externes	3 544	2 504	1 040
Impôts et taxes	79	78	1
Amortissements et provisions	1 188	882	306
<b>Total dépenses</b>	<b>9 211</b>	<b>7 514</b>	<b>1 697</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>191</b>	<b>60</b>	<b>131</b>

Résultat financier	701	251	450
Résultat courant	892	311	581
Résultat exceptionnel	6 341	182	6 159
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>7 233</b>	<b>493</b>	<b>6 740</b>
Excédent	Excédent		

## Origine des ressources courantes 2007 \*

\* Ne tient pas compte des dons en nature et de l'apport des bénévoles



## Bilan résumé

(en 000 €)

ACTIF			PASSIF		
	2007	2006		2007	2006
Terrains	2 258	2 187	Fonds associatif	16 820	16 249
Constructions	5 135	4 322	Résultat	7 233	493
Autres immobilisations	6 129	7 206	Fonds permanents	24 053	16 742
Total immobilisations	13 522	13 715	Provisions	713	778
Disponibilités	18 473	8 883	Fond dédiés	4 296	3 726
Autres Actif circulant	1 180	3 142	Emprunts	1 766	1 930
Total actif	33 175	25 740	Autres dettes	2 347	2 564
			Total passif	33 175	25 740

## Le Bilan

■ Les immobilisations nettes restent stables. A noter cependant la livraison de la Résidence Le Bordeaux au début de l'été.

■ La trésorerie est en forte augmentation mais elle doit être largement utilisée dans les projets d'investissements en structures d'hébergement programmés.

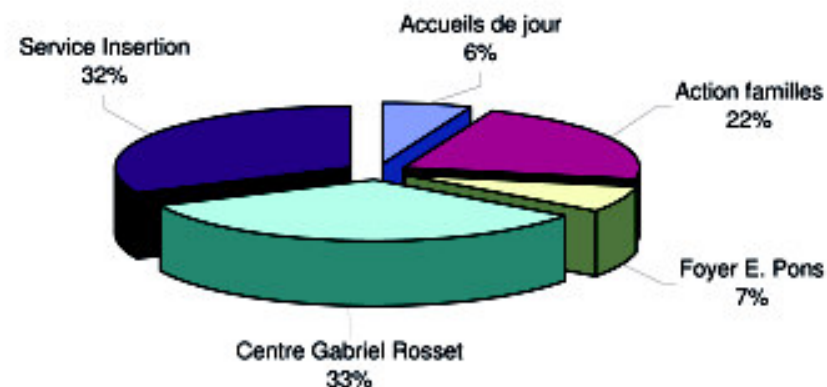
## L'affectation des ressources :

■ Le coût restant à la charge du Foyer pour les actions sociales, après déduction des diverses subventions et autres produits affectés, est de **1.190 K€**, en augmentation de 154 K€, se répartissant pour l'essentiel comme suit :

	2007	2006
■ Centre Gabriel Rosset :	387 K€	636 K€
■ Insertion (*) :	385 K€	137 K€
■ Action familles :	260 K€	68 K€
■ Foyer E. Pons :	86 K€	74 K€
■ Accueils de Jour :	72 K€	112 K€
■ Veille Sociale Téléphonique :	—	9 K€
<b>Total :</b>	<b>1.190 K€</b>	<b>1.036 K€</b>

(\*) après répartition entre les divers services employant du personnel en insertion.

## Affectation des ressources 2007



Jean Vuillermoz  
Trésorier





■ Accueillir ■ Héberger ■ Accompagner ■ Insérer

3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07  
Tél : 04 72 76 73 53 - Fax : 04 72 76 73 71 - [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)